

<b>CIAS</b>	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil d'Administration</b> du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2025-12
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 20 MARS 2025

Le 20 mars deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT  
PRESENTS  
(9) M. MARY, Mme BESNARD, Mme BOTTON, Mme BOUDOIRE, Mme DUBIN, Mme FERCHAUD, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN, Mme SOULARD

ABSENTS  
EXCUSES  
(8) M. MAROLLEAU, M. BERTON, Mme BILLY, Mme BOUCHETEAU, M. BOURREAU, M. LARDIERE, M. LOGEAS, Mme REVEAU

POUVOIRS De Mme REVEAU à M. MARY

Date de la  
convocation 13 mars 2025

Secrétaire de  
séance Mme VINCENDEAU

**BUDGET PRINCIPAL DU CIAS (40800) : BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif 2025 du budget principal du CIAS s'établit comme suit :

Budget Principal du CIAS : Budget primitif 2025			
		BP 2025	
Fonctionnement	Dépenses	011 Charges à caractère général	41 685,52 €
		012 Charges de personnel	151 150,00 €
		65 Autres charges de gestion courante	65 005,00 €
		66 Charges financières	0,00 €
		67 Charges exceptionnelles	500,00 €
		042 Dotations aux amortissements	4 943,00 €
		<b>Sous total dépenses 2025</b>	<b>263 283,52 €</b>

	002 Reprise déficit antérieur	116,48 €
	<b>TOTAL DEPENSES 2025</b>	<b>263 400,00 €</b>
Recettes	70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	150 400,00 €
	74 Dotations et participations	113 000,00 €
	75 Autres produits de gestion courante	0,00 €
	<b>Sous total recettes 2025</b>	<b>263 400,00 €</b>
	002 Excédent antérieur reporté	0,00 €
	<b>TOTAL RECETTES 2025</b>	<b>263 400,00 €</b>
Investissement	Dépenses	55 783,40 €
	Recettes	55 783,40 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'adopter le budget primitif 2025 ci-dessus.
- De voter le budget principal du CIAS conformément à la nomenclature M57 avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

**ADOpte** cette délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme  
Le Vice-Président  
François MARY



**Certifié exécutoire**  
**Reçu en Sous-Préfecture**

le 28/03/2025

**Publié et Notifié**

le 28/03/2025